



La dissolution de l'Assemblée Nationale de juin dernier a révélé l'ampleur de la crise démocratique, institutionnelle et sociale qui traverse le pays. Elle a mis une nouvelle fois en lumière l'incapacité du Président de la République à prendre le pouls d'un pays dont il continue de mépriser ostensiblement les attentes.

Après avoir refusé l'an dernier, d'entendre les revendications portées lors des mobilisations massives contre la réforme des retraites, c'est aujourd'hui l'expression même des urnes qu'il piétine sans le moindre scrupule.

Non content d'avoir poussé l'extrême droite aux portes du pouvoir, il fait désormais le choix de placer le Rassemblement National en position d'arbitre du jeu politique en nommant le très « droitier » Michel Barnier au poste de Premier Ministre. Et le RN, parti prétendument « anti-système », s'est bien vite empressé d'endosser ce rôle d'arbitre. Jordan Bardella a immédiatement exprimé sa satisfaction : « La réalité c'est que désormais, [...] rien ne peut se faire sans le Rassemblement national » avant de conclure que le nouveau Premier Ministre était désormais « sous surveillance ».

Si nous ne pouvons admettre cette dangereuse stratégie visant à poursuivre la « dédiablement » de l'extrême-droite pour au contraire mieux dénigrer toute alternative de gauche, nous nous indignons tout autant qu'un Président méprise à ce point le verdict des urnes dans un scrutin qu'il a de surcroît lui-même provoqué.

À quoi bon solliciter l'arbitrage direct des électeurs si c'est en définitive pour réfuter l'expression de la souveraineté populaire et s'en affranchir ? Emmanuel Macron a tenté de faire un usage plébiscitaire de la dissolution. Mais il aura été largement désavoué, car même si aucune majorité absolue n'est sortie des urnes, le message des électeurs et électrices était clair :

- Barrage à l'extrême-droite,
- Rupture avec les orientations politiques du parti présidentiel

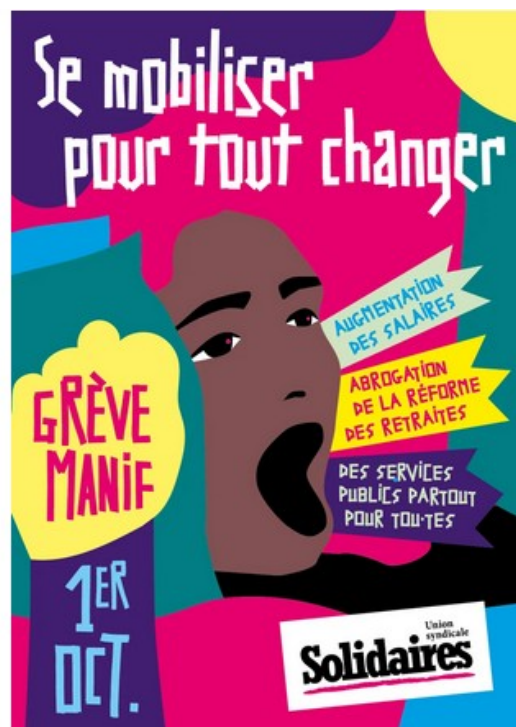
En refusant un.e Premier Ministre issu.e de la formation arrivée en tête aux élections pour nommer un chef de Gouvernement venu des Républicains (parti le moins représenté à l'Assemblée) le Président de la République a choisi la complicité avec l'extrême droite pour à la fois poursuivre sa politique et rejeter toute idée d'alternance.

Cette nomination constitue en quelque sorte une matérialisation de l'injure faite à une majorité de Français bafouée, méprisée : celle qui a notamment exprimé une volonté de retrouver du pouvoir d'achat et de bénéficier de davantage de services publics de proximité ; celle qui espérait fondamentalement l'abrogation de la réforme des retraites...

Nous ne pouvons et ne devons pas rester sans réagir face à de tels outrages. Il nous appartient de nous mobiliser massivement pour exiger ce qui nous est dû.

Pour obtenir l'augmentation de nos rémunérations et celles des plus bas salaires, pour l'arrêt de la casse et le développement des services publics mis à mal ces dernières années, pour l'abrogation de la réforme des retraites :

**TOUTES ET TOUS EN GRÈVE ET EN MANIFESTATION
LE MARDI 1ER OCTOBRE
RDV À 14H PLACE DENFERT-ROCHEREAU**



NOUVELLE STRATÉGIE DE LA DRFIP EN MATIÈRE DE DÉGRADATION DE L'ACCUEIL

- D'AGENTS
+ DE VIGILES

Le 5 septembre, la DRFIP a présenté aux représentants du personnel en Comité Social d'Administration Local (CSAL) sa nouvelle stratégie en matière d'accueil.

Et le moins que l'on puisse dire est que nous n'avons pas été déçus. Le même cynisme, le même déni face aux réalités du terrain, le même mépris pour les agent.es et les usagers qu'à la réouverture des accueils le 19 août : alors que Solidaires Finances Publique interpellait la direction sur les très fortes affluences et sur les tensions dans les files d'attente des amendes ayant nécessité l'intervention de pas moins de 12 policiers, celle-ci n'avait trouvé rien d'autre à répondre qu'il n'y avait pas eu de heurts à l'intérieur des locaux, et donc pas de problème.

Cette fois-ci, lors du CSAL, ce fut un festival de petites phrases, de propos hors-sol proférés à l'envi par la directrice régionale, la cheffe du PPR (pôle pilotage et ressources) et la cheffe du PGF (pôle gestion fiscal). Ainsi il nous a été expliqué que les gens qui font la queue devant nos accueils la font « par commodité » alors qu'ils « n'en ont pas besoin ».

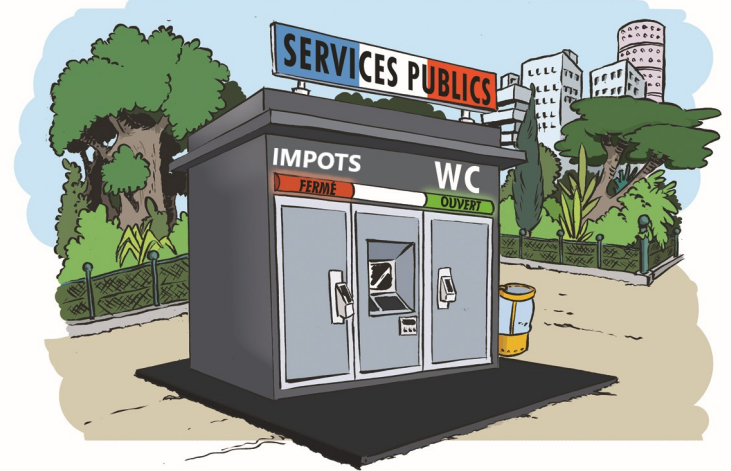
Elles nous ont fait part de leur grande découverte : dans les départements où les accueils de proximité ont fermé, on reçoit moins qu'à Paris. Par mesure d'égalité, il faut donc moins recevoir à Paris.

Enfin notre Directrice a fini par nous avouer que l'accueil physique ne faisait pas partie des engagements « Service Public + » de la DGFIP.

Faut dire que le 1^{er} engagement de « Service Public + » commence par « *Dans le respect mutuel, vous êtes accueillis avec bienveillance* » et que ces mots (« respect », « bienveillance ») ne font pas partie de son vocabulaire.

Face à ce positionnement idéologique de la Direction qui impose d'en haut sa vision de la dégradation du service public quel qu'en soit l'impact sur les conditions de travail des agentes et agents à l'accueil et sans dialogue possible, l'ensemble des organisations syndicales présentes ont claqué une nouvelle fois la porte de ce CSAL à 12h20.

LE NOUVEAU RÉSEAU DE PROXIMITÉ... PARTOUT, PRÈS DE CHEZ VOUS !



Coup de Griffes

Accueils : la Direction « hors-jeux » !

En ce début septembre, les services chargés de l'accueil étaient encore en mode « jeux olympiques et paralympiques », à savoir accueil physique à la volée limité à 3 matinées par semaine. Or le mercredi 4 septembre au soir, la direction a adressé un message en catastrophe aux chefs de service leur indiquant que les accueils devraient à nouveau ouvrir cinq matinées par semaine à compter du lundi suivant. Il fallait donc en urgence refaire tous les plannings.

Puis rétropédalage ! Le vendredi 6 septembre la direction informait les chefs de service de sa décision de maintenir l'ouverture trois matinées par semaine, en contradiction non seulement avec le message du 4 septembre, mais aussi avec les documents présentés la veille aux organisations syndicales (OS) en CSAL (instance prévue initialement le 14 juin).

De qui se moque-t-on ?

C'est pourtant la direction elle-même qui avait établi ce calendrier dans les documents communiqués aux OS au mois de juin, à savoir :

- accueil 3 matinées par semaine du 19 août au 06 septembre
- accueil 5 matinées par semaines du 09 septembre à début octobre
- accueil 3 matinées par semaine à compter d'octobre

Aujourd'hui, comme d'habitude, la direction tente de faire porter le chapeau aux OS. Mais c'est bien notre directrice qui porte toute la responsabilité de ces cafouillages et de ces revirements, elle qui traite par-dessus la jambe ce sujet pourtant sensible des accueils du public. Elle nous a d'ailleurs avoué dans un cynique éclair de franchise que cette problématique ne faisait pas partie de ses priorités.

Voilà une preuve de plus du peu de considération que Mme Mahieux porte aux agentes et agents (cadres compris) et pour une de nos missions essentielles de service public.

NOUVELLES MODALITÉS D'ACCUEIL

Pour tenter à nouveau de « désintoxiquer » le public de l'accueil physique (cela fait 10 ans qu'on essaye) **la DRFIP a décidé** sur l'ensemble des sites à l'exception de Réaumur (l'accueil de Réaumur sera revu ultérieurement, après le départ de la future trésorerie hospitalière et la réorganisation du SPL) de :

- **réduire les plages d'accueil à la volée à 3 matinées par semaine** : les lundis, mercredis et vendredis de 8h45 à 12h45 (il y a 10 ans l'accueil était ouvert 5 jours par semaine, de 9h à 16h)
- **privilégier l'accueil à distance** (et en particulier le téléphone) sur l'accueil physique : concrètement s'il manque du personnel aux permanences téléphoniques les agents d'accueil devront venir en renfort sur le téléphone même si les files d'attente s'allongent...
- **traiter en différé les sollicitations** : histoire de bien énerver l'utilisateur impatienté d'avoir fait la queue, on ne doit plus lui délivrer le document demandé (avis d'imposition, bordereau de situation) ou enregistrer sa formalité même s'il a payé – il faudra lui envoyer les documents a posteriori par Clic'Esi ou la poste.

Pour solidaires finances publiques, cette nouvelle stratégie d'accueil met en danger les agentes et les agents en ce qu'elle densifie les réceptions physiques et a pour effet de tendre les relations avec le public. Aux amendes, elle conduit à recruter 4 vigiles (au lieu de 2 précédemment) pour assurer un semblant de sécurité.

Cette nouvelle organisation ne vise qu'à gérer la pénurie d'emplois, mais elle ne peut fonctionner sans la multiplication des plannings pour les permanences téléphoniques, les accueils physiques, les APRDV, les mails, les e-contacts, et donc des emplois.

On en revient toujours au même problème : **il faut des agents pour accomplir les missions! Mais ces effectifs nous ne les avons plus et les suppressions d'emplois ne font qu'aggraver une situation déjà critique.**

Rappelons que la DRFIP Paris subit à nouveau la suppression de 60 postes de B et 42 postes de C au 01/09/2024 (50 % des suppressions de postes au niveau national), principalement dans les services de gestion. Et c'est sans compter sur les nombreuses vacances d'emplois en cette rentrée 2024, vacances d'emplois que la Direction refuse *étonnamment* de nous communiquer.

Ce n'est donc pas un hasard si ces nouvelles modalités d'accueil s'accompagnent de la mise en place autoritaire des blocs fonctionnels en SIP et qu'elle sera mise en œuvre à Réaumur au moment de la réorganisation du SPL.

MISE EN PLACE D'UNE CELLULE TELEPHONIQUE PERMANENTE AUX AMENDES

Aux amendes, la direction met en place une cellule téléphonique permanente et commune aux deux trésoreries constituée de 12 agents (dont 3 contractuels) : les collègues affectés à cette cellule le seront à plein temps et auront pour mission de répondre au téléphone 5 heures par jour, et pour le reste du temps, de répondre aux mails.



En bref, **un véritable centre de contact**, mais sans avoir mis en place les mesures de prévention éditées par la DGFIP elle-même du point de vue :

- **de l'acoustique** (l'installation en termes d'immobilier et de mobilier n'est pas conforme d'autant plus que les travaux de Paganini vont nécessiter plusieurs déménagements) ;

- **du suivi médical** (visite médicale obligatoire avant l'affectation dans la cellule avec établissement d'un audiogramme, formation à l'utilisation des casques et au risque de choc acoustique).

Pour Solidaires Finances Publiques il est urgent de redonner des moyens et de la visibilité au service d'accueil et cela doit passer par plusieurs grands axes :

- **Un renforcement humain des services d'accueil** avec des créations de postes et des créations d'emplois nettes (et non des redéploiements de postes),
- **Un renforcement global des services de gestion fiscale et publique** (SIP, enregistrement, SDIF...),
- **L'attribution de l'ACF assistance aux usagers** pour tous les agents de la DGFIP en relation avec le public avec une augmentation significative du montant.

VOIR NOTRE TRACT SUR LES BLOCS FONCTIONNELS :



LE HANDICAP À LA DRFIP PARIS : RÉVOLUTION INCLUSIVE, OU PAS !

Près de 12 millions de personnes sont porteuses d'un handicap en France et aujourd'hui nous avons l'absolue nécessité de leur permettre d'accéder (mais surtout de se maintenir) à l'emploi, aux loisirs et à la vie de la cité.

Notre ministère se targue d'être exemplaire puisqu'il dispose du label « Diversité, Égalité pro ». Dans les directions locales, la réalité est moins reluisante que dans les textes et les soi-disant actions mises en place au Ministère.

À Paris, nous ne disposons d'aucun chiffre, d'aucune statistique, d'aucun bilan sur la situation actuelle des personnels porteurs de handicap et sur les mesures prises pour celles-ci et ceux-ci.

Et pourtant il existe des textes de loi, des règlements qui concernent aussi bien l'État employeur que les employeurs privés. Ainsi la Loi en matière d'insertion des porteurs de handicap prévoit :

- l'obligation d'employer dans 1 proportion allant jusqu'à 6% de l'effectif total ; *on en est loin !*
- La désignation d'un référent « Handicap » pour une direction de + de 250 agents. À la DRFIP Paris, c'est Mme Catherine Treffel ;
- L'obligation d'adapter les locaux de travail pour les personnels porteurs de handicap y compris les annexes (parking, sanitaires, cantine), l'accès au bureau et aux évacuations ;
- L'aménagement du poste de travail (ordinateur, chaise et bureau et /ou horaires aménagés...) en accord avec l'agent et les préconisations des médecins de prévention.

Des aides peuvent être financées par la mission Handicap à Bercy. Elles sont destinées à des titulaires ou stagiaires ou contractuels en activité.

Les aménagements de poste sont de la compétence des directions locales mais un avis de la mission handicap peut être demandé ; quant au poste informatique et aux applicatifs, c'est de la compétence des services informatiques de proximité.

DES SOLUTIONS EXISTENT ET DOIVENT DONC ÊTRE MISES EN PLACE IMPÉRATIVEMENT afin de garantir l'accessibilité et le maintien au travail des personnels porteurs de handicap.

C'est précisément l'objet de l'**accord ministériel signé le 21 juin** dernier et qui prévoit en 4 ans, 4 axes essentiels :

1/ Accompagner les encadrants et les équipes de travail pour mieux accueillir un collègue porteur de handicap. Actuellement, 2 stages sont disponibles via l'IGPDE, 1 pour les encadrants (40 mn), et 1 pour les collègues de (20mn) ;

2/ Mise en place d'une plateforme téléphonique et numérique « INFO HANDICAP » qui consiste en une info de 1er niveau accessible à toutes et tous et destiné à répondre à des questionnements pro et perso en lien avec le handicap ;

3/ Autorisation d'absence pour les aidants pour se former et/ou accompagner au quotidien 1 enfant en situation de handicap ;

4/ Professionnalisation des référents « Handicap » ; *petite Victoire pour Solidaires dont c'est une revendication ancienne !*

L'avenir nous dira s'il s'agit d'un nouvel écran de fumée ou d'une véritable « Révolution inclusive ».

Pour autant Solidaires s'est depuis longtemps attaché à cette problématique tant dans le secteur privé que dans la Fonction Publique et reste vigilant et combatif.

Pour lutter au quotidien et faire respecter les droits des travailleurs porteurs de handicap, Solidaires porte le revendicatif suivant :

- Respect des textes internationaux et nationaux, et application stricte de la Loi visant à l'inclusion totale et durable de ces personnels avec aménagements des locaux, des postes de travail, des aménagements d'horaires ;
- Constitution d'une véritable politique de santé publique pour une protection renforcée des travailleurs afin de limiter la survenue des handicaps suite aux accidents de service ;
- Formation et parcours spécifique des référents handicap avec des plein temps là ou c'est nécessaire ;
- Médecin du travail en nombre suffisant ;
- Développement des formations pour sensibiliser sur le sujet les équipes de travail ;
- Recours au télétravail au cas par cas quand cela est nécessaire mais Solidaires est contre le télétravail à 100% pour ces personnes qui les isole encore plus et les exclue du collectif de travail ;
- Meilleur accompagnement humain au niveau équipe RH et nécessité d'envisager des perspectives de carrière ;
- Amélioration des conditions d'accès à 1 retraite anticipée incluant temps partiel compensé ;
- Meilleure prise en compte des critères de pénibilité ;
- Accès au logement adapté, aux transports adaptés, aux équipements et locaux éducatifs et de loisirs.

Solidaires finances publiques se préoccupe au quotidien du sujet et le suit attentivement depuis longtemps. Que l'on soit porteur de handicap ou aidant ou simple collègue, si vous avez une question, ou si vous souhaitez faire remonter une situation, CONTACTER UN MILITANT de la section.